

ABDALLAH GABSI

RELATIONS INTELLECTUELLES MIDI-PYRENEES/TUNISIE

Toutes les raisons de la géographie et de l'histoire nous font cet Orient proche, ensemble de nos rivages et de notre coeur.

Michel JOBERT, Préface de *Pour un dialogue euro-arabe* de Mustapha Benchenane.

En 1954, moins de 15 000 Tunisiens résidaient à l'étranger. Le tiers étaient établis en France. Aujourd'hui, ce chiffre est d'environ 500 000 soit près de 6 % de la population tunisienne. 60 % d'entre eux séjournent en France et leur répartition varie largement d'une région à une autre.

Midi-Pyrénées, traditionnellement ouverte sur les pays de la rive sud de la Méditerranée, regroupe 3 300 tunisiens contre 2 300 pour le Languedoc-Roussillon et 1 700 pour l'Aquitaine. Pour la région Midi-Pyrénées, la communauté tunisienne est plutôt jeune. 35 % ont moins de 15 ans, 40 % entre 15 et 35 ans, 22 % entre 35 et 55 ans et le reste, soit 3 %, ont entre 55 et 65 ans.

DE L'IMMIGRATION RECHERCHEE A L'IMMIGRATION CONTROLEE

L'économie a évolué, l'immigration aussi. Après la seconde guerre mondiale, pendant la reconstruction de l'économie européenne, les pays du Maghreb n'avaient pas encore accédé à l'indépendance. L'immigration maghrébine, tunisienne en particulier en France n'avait pas encore débuté et il fallut attendre 1956, date de signature de la fin du protectorat, pour assister à une apparition des flux, vers Midi-Pyrénées notamment. Dans le cadre de ses accords avec la France, la Tunisie fournissait à celle-ci une population prête à produire.

L'essentiel des entrées se sont produites entre 1960 et 1974. Selon une étude sur un échantillon de 250 chefs de famille entrés en Midi-Pyrénées de 1955 à 1990 (1), moins de 1 % sont arrivés avant 1960, 70 % entre 1960 et 1974, 28 % de 1975 à 1985, moins de 2 % après 1985.

Sous l'effet de la crise, l'immigration est constamment remise en cause. Des mesures de contrôle et d'arrêt des flux d'immigration ont été prises. En effet, après avoir été favorisée par les pouvoirs publics des deux pays (France-Tunisie), l'immigration des Tunisiens a été freinée ces dernières années en raison des nouvelles contraintes

Abdallah GABSI est docteur en Droit (Relations Internationales et Européennes), docteur en Urbanisme et chercheur au CERESI, Université de Toulouse-le-Mirail. Il est président de l'Unité de Recherches sur le Bassin Méditerranéen du Centre d'Etudes Africaines de Toulouse.

posées à l'immigration extra-communautaire et que les pays de la C.E.E justifient par la crise économique et la dégradation du marché de l'emploi.

Parmi la main-d'oeuvre recensée, ceux qui sont arrivés par leurs propres moyens restent très majoritaires, 80 % dans notre échantillon. Les 20 % restants ont emprunté le canal officiel organisé par les conventions de coopération France-Tunisie. Non recensés, les clandestins ont tout de même été employés par les entreprises, aux forts besoins en main-d'oeuvre avant la crise. Si un grand nombre d'entre eux ont pu régulariser leur situation dans les années quatre-vingt, le chômage croissant fragilisera jour après jour leur situation. Et ceci vaut également pour l'immigration intellectuelle.

Par immigration arabe, et tout particulièrement maghrébine, on a souvent à l'esprit le déplacement des travailleurs manuels à la recherche d'emplois, bien rémunérés de leur point de vue. Ce déplacement a été fortement encouragé par les entreprises qui, elles, trouvent dans cette main-d'oeuvre *bon marché* une source de profit par la baisse des coûts de production.

IMMIGRATION MANUELLE IMMIGRATION INTELLECTUELLE

Il y a quarante ans l'infrastructure éducative était insuffisante dans l'ensemble des pays du Maghreb. L'éducation de beaucoup d'enfants était limitée aux écoles coraniques (*Kottab* ou *Madrassa cor'ania*) et pour un degré plus élevé, toujours pour cette éducation religieuse, l'enseignement se faisait dans les *Jawama's* (mosquées) telles que *Jama' Ezzaytouna* de Tunis.

Depuis, des efforts ont été déployés pour répondre à la scolarité obligatoire. Des écoles publiques et privées ont vu le jour même dans les coins perdus du pays. A ce propos, un instituteur français qui racontait son voyage en Tunisie, disait *combien (il était) heureux d'avoir découvert des écoles bâties sur le seuil du désert*. Parmi ceux qui les avaient fréquentées, certains sont aujourd'hui diplômés des universités toulousaines.

Le cycle scolaire a dû s'allonger pour bien des élèves appartenant à diverses couches sociales. Ainsi assiste-t-on chaque année à la réussite de nouveaux bacheliers, légitimement demandeurs d'un enseignement supérieur. Cela

a été rendu possible par la construction d'instituts, d'écoles ou d'universités mais aussi par l'envoi de jeunes du sud dans bien des pays occidentaux, dont la France, ayant des liens traditionnels avec les pays du Maghreb.

La poursuite des études à l'étranger a connu différentes phases d'évolution. Au seuil de l'indépendance du pays, faire ses études à l'étranger était un vrai privilège, pour les rares étudiants qui arrivaient. Dans les années soixante-dix, cette situation a changé. Ceux qui venaient faire leurs études en France étaient issus de diverses catégories sociales. Certains payaient leurs études au moyen de *petits boulots*. D'autres bénéficiaient d'une bourse d'études nationale ou de coopération. Ces derniers, généralement, retournent au pays.

Faire ses études à l'étranger redevient actuellement un privilège. Beaucoup de contraintes sont imposées aussi à l'étudiant par le pays d'accueil; la liste des conditions de séjour s'allonge. A cela viennent s'ajouter les problèmes financiers aggravés par la dévaluation que la crise a rendu courante pour les pays de la rive sud de la Méditerranée, mais aussi selon les époques pour ceux de la rive nord (France, Espagne...) (2).

L'arabisation dans le primaire et le secondaire et l'ouverture d'établissements d'enseignement supérieur répondant à la *politique de décentralisation de l'enseignement supérieur* ont, parmi d'autres conséquences, celle de réduire les flux d'étudiants maghrébins à destination des universités occidentales.

ENCOURAGER LE PARTENARIAT SCIENTIFIQUE

Parmi les diplômés de l'Université Paul Sabatier de Toulouse (UPS) ayant obtenu au moins une maîtrise entre 1985 et 1991, 633 (soit 14 %) sont d'origine maghrébine dont près d'un tiers de Tunisiens (3). La majeure partie des diplômés attribués sont de troisième cycle; les diplômés de deuxième cycle ne représentent que 26,4 %.

En sciences, la part des Maghrébins par rapport aux diplômés varie selon les sections. La part des Arabes est importante en mathématiques où un docteur d'Etat sur trois est d'origine maghrébine. Ce pourcentage est plus fort si l'on considère les doctorats de troisième cycle ou d'Université pour lesquels le rapport passe à un sur deux. En sept ans, l'UPS leur a délivré 5 doctorats d'Etat et 38 doctorats de troisième cycle ou d'Université.

L'industrialisation s'amorce dans le Maghreb et l'intérêt que portent ses étudiants à la mécanique lui est tout à fait favorable. C'est dans cette discipline que l'on relève le taux de docteurs d'Etat le plus élevé, 63 % soit près de 1 sur 3. Ainsi, de par cette formation de haut niveau, Toulouse participe-t-elle au transfert de technologie du Nord vers le Sud.

Cela est valable pour ceux qui décident le retour au pays et qui ne représentent en fait que 40 %. La majeure partie restent en France, soit 57 % et seulement 3 % se dirigent vers d'autres pays tels que le Canada, les Etats-Unis ou la Suède. Pour ceux qui sont rentrés, 75 % se trouvent employés dans les universités du Maroc et de la Tunisie dont l'industrialisation et le développement se

poursuivent et se concrétisent. Ainsi les entreprises publiques ou privées en emploient le quart. Pour l'Algérie, 92 % de ceux qui y reviennent sont recrutés par les Universités.

Ce transfert de technologie est le fruit d'une coopération entre la France et la Tunisie qui ne date pas d'aujourd'hui. Certains plaident et oeuvrent pour une coopération concrète par des réalisations diverses. Le regretté Professeur Ferdinand Mathis, après avoir formé des professeurs-chercheurs tunisiens tels que Belgacem Baccar et Naceur Ayed, a réalisé avec eux l'école d'ingénieurs de Gabès. Les professeurs Thirriot et Masbernat ont développé des échanges exemplaires entre l'Institut de Mécanique des Fluides de Toulouse et l'Institut National des Ingénieurs de Tunis. Et nous reprenons ici l'exemple donné par le professeur Masbernat (4): *Je rappellerai l'action continue sur des problèmes de modélisation de l'hydrodynamique et du fonctionnement hydrobiologique du lac de Tunis. La continuité de ces études a mis en jeu la coopération ENITI/IMFT, mais aussi les responsables des aménagements du Lac de Nord et du Lac Sud de Tunis.*

Ce type d'actions conjointes favorisera un partenariat profitable aux deux pays. Elle leur permettra d'entretenir des relations sur des projets précis. L'immigration intellectuelle n'obéit certainement pas aux mêmes objectifs que ceux de l'immigration manuelle et il convient par conséquent de la traiter différemment pour enlever à la science toute frontière qui ne pourrait qu'être nuisible à son développement. Aussi faut-il encourager le développement de tout échange culturel, scientifique et technique et l'élargir à d'autres universités. Pour aller dans ce sens, nous rappelons les accords officiels et les jumelages conclus entre l'Université des Sciences Sociales (Toulouse I) et les universités tunisiennes (Tunis I, Institut National du Travail de Tunis, l'Université du Sud de Sfax et l'Université du Centre de Sousse). Ce type d'échanges existe également entre l'Université de Toulouse-le-Mirail et les universités maghrébines et notamment tunisiennes. Cependant les contraintes administratives pèsent sur ceux qui souhaitent s'inscrire dans les universités toulousaines.

Si les *trente glorieuses* ont favorisé l'immigration manuelle, la rupture de la *croissance tranquille* et la crise qui s'est installée dès le début des années soixante-dix l'ont fortement remise en cause. Mais le rejet de celui qu'on est allé chercher, au moment où les impératifs de développement l'exigeaient fortement, développement auquel il a incontestablement contribué, interpelle.

A. G.

(1) A. GABSI, "Les Tunisiens en Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc Roussillon", *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, Tome 22, Fascicule 3-4, Montpellier, 1988.

(2) "Espagne au-delà de la crise", *Le MOCI*, N° 1102, Paris.

(3) A. GABSI, "La formation des scientifiques arabes à Toulouse", *Horizons Maghrébins*, N° 20/21, Université de Toulouse-le-Mirail.

(4) Entretien avec le Professeur Lucien Masbernat, *Horizons Maghrébins*, N° 20/21, Université de Toulouse-le-Mirail.